

**COMITÉ DE DISCIPLINE
Chambre de l'assurance**

Audience du 28 octobre 2025

(Par visioconférence)

Président : *M^e Patrick de Niverville*
Membre : *M^{me} Catherine Plante, courtier en assurance de dommages
des particuliers*
Membre : *M^{me} Nathalie Boyer, courtier en assurance de dommages*

Procureure de la plaignante : *M^e Sandra Robertson*
Intimé : *M. Sébastien Grimard-Moisan*

RÔLE

9 h 30 Syndique adjointe de la Chambre de l'assurance
c.
Sébastien Grimard-Moisan, courtier en assurance de dommages (4A)
Certificat n° 240705
Plainte n° 2025-07-01(C)

(Audience sur culpabilité et sanction)

Nature de la plainte:

- Ne pas informer ni rendu compte à l'assuré;
- Transmettre aux assureurs des renseignements faux, trompeurs ou susceptibles d'induire en erreur;
- Être négligeant dans la tenue du dossier.

Pour plus d'information ou pour obtenir le lien de connexion internet, veuillez communiquer avec le secrétaire du Comité de discipline au (514) 842-2591 poste 303 ou greffe@chad.qc.ca